

**RODILON PATE**Version 3 / F
1020000077401/7
Date de révision: 10.09.2007
Date d'impression: 10.09.2007**1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE****Informations sur le produit**

Nom commercial	RODILON PATE
Code du produit (UVP)	05502888
Utilisation	Rodenticide
Société	Bayer Environmental Science 16, rue Jean-Marie Leclair 69009 Lyon France
Service responsable	E-mail : fds-france@bayercropscience.com
Numéro de téléphone d'appel d'urgence	+33(0)4.72.85.25.25
Téléfax	+33(0)4.72.85.27.99
Numéro INRS	+33(0)1.45.42.59.59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS**Indications de risque pour l'homme et l'environnement**

- || Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
En raison des propriétés antivitaminiques K de la matière active, l'ingestion peut inhiber la coagulation sanguine se traduisant par l'apparition d'un syndrome hémorragique.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS**Nature chimique**Appât (prêt à l'emploi) (RB)
Diféthialone 0,0025 %**Composants dangereux**

Nom Chimique	No.-CAS / No.-EINECS	Symbole(s)	Phrase(s) R	Concentration [%]
Diféthialone	104653-34-1	T+, N	R26/27/28, R48/23/24/25, R50/53	0,0025

Pour le texte complet des phrases R mentionnées dans cet article, voir chapitre 16.

4. PREMIERS SECOURS**Conseils généraux**

S'éloigner de la zone dangereuse. Maintenir et transporter la victime en position latérale de sécurité. Enlever immédiatement tout vêtement souillé et le mettre à l'écart.

Contact avec la peau

- || Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Faire appel à une assistance médicale en cas d'apparition d'une irritation qui persiste.



RODILON PATE

Version 3 / F
102000007740

2/7
Date de révision: 10.09.2007
Date d'impression: 10.09.2007

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Après les 5 premières minutes, enlever les lentilles cornéennes, si présentes, continuer à rincer l'oeil. Faire appel à une assistance médicale en cas d'apparition d'une irritation qui persiste.

Ingestion

Provoquez le vomissement, seulement si : 1. le patient est parfaitement conscient, 2. aucune aide médicale n'est rapidement disponible, 3. l'équivalent d'une cuiller à soupe a été ingérée, et 4. l'ingestion remonte à moins d'une heure. (Le vomi ne doit pas pénétrer dans les voies respiratoires.) Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison. Rincer la bouche.

Avis aux médecins

Symptômes

Local: , Systémique : , Sang dans l'urine, sang dans les fèces, Saignement de gencive, Saignement de nez, Apparition d' hématomes et d'hémorragies

Traitement

Les symptômes d'empoisonnement peuvent apparaître plusieurs heures plus tard.
Garder sous surveillance médicale au moins 48 heures.
Soins de première urgence, traitement symptomatique après décontamination.

Traitement

Traitement systémique :
Surveillance de la numération globulaire.
Surveiller la coagulation de sang (temps de prothrombine).
En cas d'ingestion, irriguer l'estomac en utilisant en plus du charbon actif.
Antidote : vitamine K1 - 10mg par voie intraveineuse à renouveler si nécessaire; en cas d'hémorragie grave recourir au complexe prothrombinique (PPSB).
Guérison spontanée.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié

Eau pulvérisée
Dioxyde de carbone (CO₂)
Mousse
Sable

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de :
Oxyde de carbone (CO)

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.
En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Information supplémentaire

Limiter l'épandage des fluides d'extinction.
Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL



RODILON PATE

Version 3 / F
102000007740

3/7
Date de révision: 10.09.2007
Date d'impression: 10.09.2007

Précautions individuelles

Eviter tout contact avec le produit répandu ou les surfaces contaminées.
Utiliser un équipement de protection individuelle.

Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans les eaux de surface, les égouts et les eaux souterraines.

Méthodes de nettoyage

La nature du produit dans son emballage commercial, rend improbable tout déversement.
Toutefois dans le cas de quantités significatives déversées les mesures suivantes sont applicables.

Absorber avec un agent inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel).

Nettoyer à fond les objets et le sol souillés en respectant la réglementation sur l'environnement.

Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

Conseils supplémentaires

Informations concernant les équipements de protection individuelle, voir chapitre 8.

Informations concernant l'élimination, voir chapitre 13.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

Conseils pour une manipulation sans danger

Pas de mesures de précautions spécifiques requises pour la manipulation d'emballages non ouverts; suivre les recommandations habituelles.

Stockage

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

Conserver dans le conteneur original.

Entreposer dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées.

Précautions pour le stockage en commun

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Stabilité au stockage

Température de stockage < 40 °C

Matériau approprié

PEhd (polyéthylène haute densité)

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Équipement de protection individuelle

Dans le cadre d'une manipulation normale et de l'emploi préconisé, l'utilisateur final doit se référer aux indications de l'étiquette. Dans les autres cas il est recommandé d'utiliser les protections suivantes.

Protection respiratoire

Aucun équipement de protection respiratoire individuelle n'est normalement nécessaire.

Les protections respiratoires ne doivent être utilisées que lors d'expositions de courte durée, après que toutes les mesures de réduction de l'exposition à la source ont été mises en place (par



RODILON PATE

Version 3 / F
102000007740

4/7
Date de révision: 10.09.2007
Date d'impression: 10.09.2007

	exemple un confinement et/ou une ventilation), de manière à maîtriser les risques résiduels. Veiller à toujours respecter les instructions du fabricant concernant le port et l'entretien des appareils respiratoires.
Protection des mains	Porter des gants nitrile estampillés CE ou équivalent (épaisseur minimum 0,4 mm). Les laver en cas de contamination. Les jeter lorsque la contamination externe ne peut pas être éliminée, lorsqu'ils sont percés ou contaminés à l'intérieur. Se laver les mains systématiquement avant de manger, boire, fumer ou d'aller aux toilettes.
Protection des yeux	Porter des lunettes masque conformes à la norme EN166 (domaine d'utilisation 5).
Protection de la peau et du corps	Porter une combinaison standard et un vêtement de type 6. Porter deux couches de vêtements dans la mesure du possible. Une combinaison en coton ou coton/polyester doit être portée sous le vêtement de protection chimique et nettoyée fréquemment par une blanchisserie industrielle.
Mesures d'hygiène	Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Entreposer séparément les vêtements de travail. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit. Enlever immédiatement les vêtements sales et ne les réutiliser qu'après un nettoyage complet. Détruire (brûler) les vêtements non nettoyables.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect

Forme	pâteux
Couleur	bleu-vert
Odeur	faible, caractéristique

Données de sécurité

Point/ intervalle de fusion	> 200 °C
Inflammabilité (solide, gaz)	Le produit n'est pas facilement inflammable.
Température d'inflammabilité	415 °C
Température d'auto-inflammabilité	de 359 °C
Densité	env. 1,26 g/cm ³ à 20 °C
Solubilité dans l'eau	non dispersable
Indice de combustion	IC2 Inflammation brève, sans extension à 20 °C



RODILON PATE

Version 3 / F
102000007740

5/7

Date de révision: 10.09.2007
Date d'impression: 10.09.2007

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactions dangereuses Pas de réactions dangereuses si les recommandations de stockage et de manipulation sont respectées.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë par voie orale	DL50 (rat) > 2.500 mg/kg
Toxicité aiguë par pénétration cutanée	DL50 (rat) > 2.000 mg/kg
Irritation de la peau	Pas d'irritation de la peau. (lapin)
Irritation des yeux	Pas d'irritation des yeux. (lapin)
Sensibilisation	Non sensibilisant. (cochon d'Inde) OCDE Ligne Directrice 406, Test de Magnusson & Kligman

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Effets écotoxicologiques

Toxicité pour le poisson	CL50 (Truite arc-en-ciel (Oncorhynchus mykiss)) 0,051 mg/l Durée d'exposition: 96 h La valeur fournie concerne la matière active technique diféthialone.
Toxicité pour les daphnies	CE50 (Puce aquatique (Daphnia magna)) 0,0044 mg/l Durée d'exposition: 48 h La valeur fournie concerne la matière active technique diféthialone.
Toxicité pour les algues	CE50 (Scenedesmus subspicatus) > 1.000 mg/l Durée d'exposition: 72 h La valeur fournie concerne la matière active technique diféthialone.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Produit

|| Sous réserve d'observer les règlements en vigueur et, le cas échéant, après accord avec le service de collecte et les autorités compétentes, le produit peut être transporté sur une décharge ou dans une installation d'incinération.

Emballages contaminés

Éliminer comme produit non utilisé.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Produit non dangereux au sens des réglementations nationales et internationales de transport de matières dangereuses.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES



RODILON PATE

Version 3 / F
102000007740

6/7
Date de révision: 10.09.2007
Date d'impression: 10.09.2007

Classement et étiquetage conformément à la Directive Européenne 1999/45/CE (relative à la classification, à l'emballage et à l'étiquetage des préparations dangereuses) et à ses amendements.

Classification:

II Soumis à étiquetage réglementaire

Phrase(s) R

III R52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Classement France (décision d'autorisation de mise sur le marché)

Classification:

Soumis à étiquetage réglementaire

Symbole(s)

Xn Nocif

Phrase(s) R

R22 Nocif en cas d'ingestion.

Phrase(s) S

S 2 Conserver hors de la portée des enfants.
S13 Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
S20/21 Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
S35 Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage.
S46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
S49 Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Étiquetage exceptionnel

En cas de soins chez un médecin ou un dentiste, les utilisateurs fréquents ne doivent pas oublier de signaler qu'ils manipulent des anti-coagulants.

Information supplémentaire

Classement OMS : III (Peu dangereux)

Législation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (Loi du 19/07/76 modifiée et Décret du 10/08/05)

Rubrique n° 1155 : Dépôts de produits agropharmaceutiques.

Prévention médicale

Non concerné

16. AUTRES DONNÉES

Autres informations

Texte des phrases R mentionnées au chapitre 3 :

R26/27/28 Très toxique par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
R48/23/24/25 Toxique: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Les informations données dans la présente fiche sont conformes aux dispositions du Règlement (CE) no. 1907/2006. Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les



RODILON PATE

Version 3 / F
102000007740

7/7

Date de révision: 10.09.2007
Date d'impression: 10.09.2007

remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Les informations données satisfont aux dispositions réglementaires communautaires en vigueur. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires nationaux en vigueur.

Les modifications par rapport à la dernière version sont mises en évidence en marge. Cette version remplace toutes les éditions précédentes.